

**Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation d'une étude d'impact**
Article R. 122-3 du code de l'environnement

REÇU LE
24 JUIN 2015
N° 14734*02
cerfa

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

DIRE. A.L. PAYS DE LA LOIRE

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

Dossier complet le

N° d'enregistrement

1. Intitulé du projet

Création d'une voie de 740 m au sud-ouest de la commune de Craon (Mayenne)

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Communauté de Communes du Pays de Craon

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

M. Patrick GAULTIER

RCS / SIRET

20004855100010

Forme juridique

8411

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
6°d) Infrastructures routières	route d'une longueur de 740 m

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

La présente demande au cas par cas concerne la création d'une voie d'accès liée à usine CELIA. Elle s'inscrit sur des parcelles agricoles en bordure de zone d'activité. La route sera bitumée et accueillera une circulation dans les deux sens.

4.2 Objectifs du projet

Le projet s'inscrit dans le cadre de la restructuration de l'usine CELIA. La voie qui traverse actuellement l'usine était communale et va devenir privée. La voie d'accès est créée pour la desserte sécurisée des salariés au parking de l'usine CELIA sans passer dans l'usine elle même. Elle pourra également servir pour les dessertes ponctuelles des quelques riverains présents au sud-est du site pour rejoindre la RD771. Notons que le trafic des camions vers l'usine ne se fera pas par cette voie (il aura toujours lieu depuis le nord de l'usine).

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

La création de la route nécessitera un décapage du terrain naturel pour permettre l'apport de granulats qui supporteront la structure de la voie. De léger terrassement seront également nécessaire afin d'adoucir le relief du site.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La voie créée accueillera quasi exclusivement les salariés de l'usine CELIA. A raison d'environ 500 salariés envisagés à terme dans l'usine, le trafic prévu est de l'ordre de 1 000 véhicules par jour maximum.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Aucune

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Déclaration d'utilité publique potentielle dans le cadre du code de l'expropriation

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Longueur de la route	740 m
Largeur de la chaussée	6 m
Largeur de l'emprise totale de l'aménagement	13,5 m

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

secteur sud-ouest de la commune de Craon, entre les hameaux de La Touche Mauvière et du Moulin du Verger

Coordonnées géographiques¹ Long. ° ' " **Lat.** ° ' "

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. ° ' " **Lat.** ° ' " N

Point d'arrivée : Long. ° ' " **Lat.** ° ' " N

Communes traversées :

Craon

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non ^x

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non ^x

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

L'actuel usage des sols est agricole.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Le projet est situé en zone Ue du PLU : zone urbaine à vocation industrielle, artisanale et commerciale. Un emplacement réservé lié à la voie projetée est indiqué dans le PLU de Craon.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ZNIEFF la plus proche est située à 7 km et concerne d'anciens sites ardoisiers (terril de la Repenelais) présentant des enjeux faunistiques et floristiques non impactés dans le cadre du projet. Celui-ci se localise sur des parcelles agricoles sans enjeux naturalistes présumés.
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Localisation dans la ZPPAUP englobant le château et le bourg de Craon. Toutefois le projet se situe en bordure d'une zone d'activité sans enjeu paysager (usine CELIA notamment).
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de prévention des risques d'inondation de l'Oudon approuvé le 15 novembre 2004. Le tracé est localisé en dehors de la zone inondable identifiée.
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Absence de site ou sol pollué selon le site Internet Basias.
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site classé le plus proche est celui du château de Craon à 1,1 km au nord. Aucune perception sur la voie n'est possible depuis le site au regard du relief, de l'urbanisation et de l'usine CELIA qui masquent les vues.
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site natura 2000 le plus proche est localisé à 25 km du projet et sans lien avec la zone de création de la voie (site des Basses vallées angevines)
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est en dehors des 500m de périmètre de protection des monuments historiques protégés. Il se situe à 600m du monument protégé le plus proche (ancien prieuré bénédictin Saint Clément). Entre le projet et l'église, notons la présence d'un relief et de l'usine CELIA qui masquent les vues vers le projet.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources			
engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'aménagement sera excédentaire en matériaux. 4 500 m3 seront évacués en décharge spécialisée.
est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel			
est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet s'inscrit sur ces parcelles cultivées ouvertes ne présentant pas d'enjeux en terme de biodiversité. Les haies pré-existantes (et visibles sur la photo aérienne) ont récemment été coupées dans le cadre d'un projet privé.
est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non, le tracé s'effectue sur des parcelles agricoles ouvertes en bordure d'usine et sans enjeux particuliers.

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet engendre uniquement la consommation d'espaces agricoles en bordure d'usine et de zone d'activité.
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet en lui même n'induit pas de risque. Il est en revanche situé aux abords de l'usine CELIA (ICPE). L'objectif étant l'accès des salariés à l'usine, il ne peut être fait autrement.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le trafic routier qu'accueillera la route sera source de bruit. Toutefois la circulation sera essentiellement liée aux accès des salariés à l'usine. De plus le site est concerné par très peu de maisons riveraines et en bordure d'usine accueillant un trafic régulier de camions. Les nuisances sonores sont liés à la RD771 et une bande de 100 m le long de cet axe, le projet est en dehors de cette bande.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	le trafic automobile lié à la route induit des émissions polluantes dans l'atmosphère, toutefois celles-ci seront très faibles au regard du trafic attendu d'une part et de la faible longueur de la route créée.
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Projet simple et relativement discret dans le paysage = une deux voies dans aménagements annexes en bordure de zone d'activité.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet s'inscrit sur des parcelles cultivées, toutefois l'emprise agricole prise par la route est faible et n'induit pas d'impact notable sur l'agriculture.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Une station d'épuration des eaux usées (STEP) a été créée aux abords de l'usine CELIA (PC n° 5308411 B 1035). Les travaux liés à cette STEP sont aujourd'hui terminés.
En parallèle une restructuration de l'usine CELIA est en cours avec notamment la création d'un parking pour les salariés. Des accès ont été créés dans le cadre de ces aménagements. Ils se situent pour partie sur ou aux abords immédiats de l'emprise de la voie projetée. Le site est donc aujourd'hui déjà fortement remanié.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Non, la voie créée étant de faible longueur au regard du seuil de passage en étude d'impact (projet de 740 m et seuil de 3 km). Elle s'inscrit par ailleurs en bordure d'une importante zone d'activité. Le site en lui-même ne présente pas d'enjeux environnementaux, paysagers ou patrimoniaux notables. Le secteur le plus proche présentant un intérêt environnemental local (vallée de l'Oudon) ne sera pas impactée par le projet. Il est localisé dans la ZPPAUP de Craon mais reste déconnecté des secteurs à enjeux de cette ZPPAUP. Le tracé de la voie créée est en effet dans la continuité de la zone d'activité déjà présente.

Par ailleurs les aménagements liés à la restructuration de l'usine CELIA ont conduit à fortement terrasser le site et l'emprise de la voie projetée. Celui-ci ne présente donc aucun intérêt environnemental.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	x
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	x
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	x
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	x
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Prédiagnostic environnemental réalisé sur le projet par le bureau d'étude AEPE Gingko.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Crœon

le, 22.06.2015

Signature